

Numéro de délibération : 2022 DASES 9	
subventions (322 500 €) aux associations Autremonde, Cœur du Cinq, Compagnons de la nuit, Fédération de Paris du Secours Populaire Français, Saint Vincent de Paul Accueil 15, Depaul Franceet Aux captifs La Libération pour le fonctionnement de 7 accueils de jour parisiens à destination de personnes en situation de grande exclusion Conventions–Avenant	Fonctionnement
	Montant du financement : 43 000 € (reconduction)
Bénéficiaire : Association AUTREMONDE	
Siège : 30, rue de la Mare (Paris 20ème)	

PRÉSENTATION DE L'ORGANISME :

■ Situation juridique :

Statut juridique du bénéficiaire : association loi 1901.

Date de déclaration à la Préfecture : 30 septembre 1994 et JO 19 octobre 1994 modif 2 octobre 2020.

Composition du bureau/ AG
05/06/2021

Président: Thomas Lellouch
Vice-Présidente : Elsa Boutillier
Trésorière : charlotte HALLAIRE
Secrétaire : Raffaele Della Croce

Objet statutaire :

Créée en 1994, l'association Autremonde est « *une association implantée à Paris, constituée d'acteurs désireux d'agir dans le sens d'un décloisonnement de la société. Autremonde intervient pour et avec les personnes en situation d'exclusion et de migration dans cette société [...].*

Autremonde lutte contre l'indifférence et les exclusions, va au-devant de l'autre et milite pour qu'il retrouve sa place dans l'espace social. Autremonde a pour mission principale de renouer et maintenir le lien social avec des personnes en situation de précarité, d'isolement et de migration, afin d'accompagner leurs démarches volontaires d'insertion, d'acquisition d'autonomie et d'accès aux droits. Elle s'appuie pour cela sur l'engagement bénévole.

Autremonde favorise ainsi la mixité sociale, lutte contre les discriminations, défend l'accès aux droits pour chacun, nourrit une dynamique de solidarité, favorise des projets qui contribuent à redonner confiance et estime de soi aux personnes ».

1* Activités principales de l'organisme :

L'association Autremonde assure le fonctionnement d'un accueil de jour, le Café de la Mare, situé 30, rue de la Mare (Paris 20^{ème}). Elle y propose différentes activités mais déploie également des actions en dehors de ses locaux (sur l'espace public ou au sein de structures partenaires).

Les activités de l'association sont constituées autour de trois pôles :

- **le pôle lutte contre la précarité** qui développe des actions à destination des personnes en situation de grande précarité (accueil et aide aux démarches au sein des locaux de l'association, camion du soir avec distribution de collations et maraude pédestre « de lien social ») ;
- **le pôle Insertion des migrants** qui regroupe les actions en direction des personnes migrantes (ateliers de français, ateliers de français à visée professionnelle et programme MIGRAPASS de valorisation des compétences) ;
- **le pôle culturel** qui développe des activités de remobilisation sociale et culturelle pour favoriser l'inclusion sociale de l'ensemble du public accueilli (ateliers artistiques et sportifs, sorties culturelles, soirées récréatives et événements exceptionnels).

2* Situation financière de l'organisme en 2020 :

Bilan : 456 484.62 € dont 47.34 % de trésorerie.

Compte de résultat : Les produits s'élèvent à 449 604€ dont 40% de subventions. Les charges s'élèvent à 393 726.78 € dont 63.7 % de charges de personnel.

Les comptes annuels présentent un excédent de 35 127 €, en 2019. En 2020, il est de 55 877 €

■ PRÉSENTATION DU PROJET VISÉ PAR LA DEMANDE DE FINANCEMENT

Public :

Les actions de l'association Autremonde s'adressent à un public en situation de précarité, de grande exclusion et de migration.

Descriptif du projet :

L'association développe des actions à destination de deux publics cibles, et des actions transversales dans un objectif de mixité sociale :

1- Des actions à destination des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion :

- *Des maraudes pédestres* (réalisées par des bénévoles), deux soirées par semaine (les lundis et jeudis de 21h à 23h), dans les 3ème, 10ème, 11ème, 18ème et 19ème arrondissements, en concertation avec la Coordination des maraudes.

- *Le Camion du Soir* de l'association, qui va à la rencontre des personnes sans abri, trois soirées par semaine (les mardis à Gare de l'Est, les jeudis à Gare du Nord et vendredis Place de la République, de 21h à 23h). Il s'agit de créer un espace d'accueil et de dialogue hors les murs, avec distribution de boissons chaudes. Les bénévoles orientent ainsi le public rencontré vers l'accueil de jour de l'association, ou vers d'autres structures en fonction des besoins (115, bagageries, Points d'accès aux droits, etc.).

- *Des temps d'accueils de jour*, dans l'espace « Kafet » de la structure, trois demi-journées par semaine : les mercredis et vendredis de 14h00 à 17h30 et les dimanches de 15h00 à 18h00. Pensé comme la troisième étape d'un parcours de création de lien social, qui commence avec les maraudes et le camion du soir, l'accueil de jour propose une mise à l'abri, des boissons chaudes, des jeux de société, des ordinateurs en libre-service, une aide aux démarches administratives et sociales (mise à jour de lettres de motivation et de CV, aide pour remplir les formulaires administratifs...).

2- Des actions à destination des migrants :

- *Des ateliers hebdomadaires de Français* (ateliers sociolinguistiques – ASL, ateliers lecture-écriture et Français Langue Étrangère) : les ASL se déroulent dans cinq lieux de l'est parisien, permettant une implantation aux plus proches des lieux de vie.

- *Des ateliers de français à visée professionnelle* : le dispositif comprend des ateliers « découverte » des métiers du secteur de la restauration, du bâtiment, du nettoyage et de la grande distribution, des ateliers de valorisation de la compétence migratoire et de réalisation de CV ainsi que des ateliers de préparation à l'entretien d'embauche. En complément, les personnes peuvent bénéficier de sessions informatiques en appui à leur recherche d'emploi.

- *Le programme « Migrapass »* à destination des personnes migrantes particulièrement éloignées de l'emploi. Il vise à remobiliser les personnes en valorisant leur expérience et leurs compétences.

3 – Des actions à destination de l'ensemble des publics :

- *Des ateliers artistiques et sportifs* (arts plastiques, photo, théâtre, danse, football..), *des sorties culturelles* (musées, théâtre...) *et récréatives* (cours séjours) ainsi que *des soirées convivialité* (café-ciné, repas collectifs,...).

- *Des actions collectives d'accès aux droits*, portant sur des thématiques de la vie quotidienne (exemple de thématiques en 2017 : « Comment lire sa fiche de paie ? », « Qu'est-ce qu'un accident du travail et que faire en cas d'accident du travail ? », « Je suis en situation irrégulière, quels sont mes droits ? »). Initialement proposées au public migrant, ces actions s'adressent à présent à l'ensemble du public accueilli.

La participation des publics accueillis à autremonde reste un objectif central du projet associatif et se met en oeuvre à tous les niveaux !

l'accès à la cuisine de notre local pour les familles hébergées en hôtel via le 115 dans l'arrondissement sur trois plages horaires dédiées :

l'ancrage des familles hébergées en hôtel dans le quartier : ce projet est le fruit d'une expérimentation sur le 11^e et le 20^e arrondissement pour l'amélioration des conditions de vie des personnes hébergées dans le dispositif hôtelier du Samusocial de Paris. autremonde est ainsi devenue référente pour le 20^e arrondissement.

La démarche est différente de celles des visites en hôtels puisque les familles sont individuellement reçues par un binôme de bénévoles au sein d'autremonde. L'objectif est encore une fois de rompre leur isolement et de les mettre en lien avec des structures d'aide dans le quartier. **Demander des explications**, mettre en perspective 2022 ?—

1- Projet pour 2022 :

Objectifs :

L'association souhaite reprendre, en 2022, les différentes actions menées auprès des personnes en situation de précarité et d'exclusion par la mise en place d'actions diverses cogérées, de plusieurs projets construits en cohérence et en transversalité, ainsi que la recherche de nouveaux partenaires. Parallèlement, elle souhaite mener une réflexion sur son offre actuelle, avec pour objectifs de mixer davantage les publics et de diminuer les coûts, en travaillant notamment sur les marges de mutualisation interne entre les pôles d'activité. Durant la crise sanitaire l'association a été fortement impliquée et a su innover en adaptant son fonctionnement :

Assurer 3 accueils de jour hebdomadaires (mercredi, vendredi et dimanche après-midis) ainsi qu'une permanence individuelle d'orientation juridique et sociale le mercredi après-midi.

- Réaliser 2 maraudes pédestres et 3 accueils camions en soirée chaque semaine ;
- Réaliser un projet d'actions culturelle : 5 ateliers hebdomadaires de pratique artistique ou sportive ; 9 soirées conviviales ; 18 sorties culturelles ; 3 journées sportives ou récréatives.
- Animer plus de 30 ateliers de français de 1h30 chaque semaine dans 5 lieux à Paris,
- Dispenser 2 cours d'informatique hebdomadaire ;
- Animer 2 permanences hebdomadaire d'accès aux droits
- Mettre en place une ingénierie de formation pour les bénévoles afin de permettre une participation efficace et qualitative aux missions ci-dessus

2- Modalités et moyens de mise en œuvre (moyens humains [ETP + bénévoles], locaux, etc.) :

L'accueil de jour de l'association est situé 30, rue de la Mare, Paris 20^{ème} et occupe un local de 200 m² environ. Le local a été rénové en 2018.

L'association compte 7 salariés (pour 7.8 ETP) dont 4 responsables de pôles/coordonateurs qui encadrent les activités et les bénévoles dans un domaine spécifique, 1 déléguée générale et 2.5 agents d'accueil. À cela se rajoute également 2 services civiques et mobilise par ailleurs 300 bénévoles actifs.

3- Nombre de bénéficiaires : les données 2020 sont affectées par la crise sanitaire et les actions ont été redéployées dans la rue et par téléphone

- l'accueil de jour : 7 676 passages annuels; en 2020 la moyenne d'accueil par jours ouverts a été augmenté
- l'accueil camion : 8106 contacts; idem la moyenne par sortie a été augmentée
- les maraudes : 1731 contacts 5236 contacts en 2020

les chiffres provisoires 2021 montrent un retour vers la normale, : maraudes 4566 contact au 31 octobre, camion : 9651 et accueil de jour 5692. (Il y avait une jauge jusqu'en juin)

■ Budget prévisionnel du projet 2022 transmis par l'organisme :

Antériorité du financement :

L'association est subventionnée par la collectivité parisienne depuis 2003. Depuis 2015, la Ville a soutenu l'action de l'association à hauteur de 43 000 €.

- **Montant sollicité auprès de la Ville : 43 000 €** (soit un taux de participation de 14.7 % au projet,

DEPENSES de fonctionnement	Montants	RECETTES	Montants
Achats	27 300 €	Ville de Paris	43 000 €
Services extérieurs (locations, entretien et réparations...)	25 300 €	Autres subventions Ville de Paris (DDCT/DAE)	2000 €
Autres services extérieurs (rémunération d'intérimaires et honoraires, communication, déplacements...)	31 950 €	État DRIHL	67 760 €
		DDCS	10 000 €
Impôts et taxes	4 200 €	Emplois aidés	7 100 €
Charges de personnel	172 990 €	Aides privées	38 180 €
Autres charges de gestion courante	300 €	Reprise sur amortissement	5 000
Dotation aux amortissements	30 000 €	Vente de produits finis	86 000 €
		Autres produits de gestion courante (dons, cotisations...)	33 000
TOTAL	292 040€	TOTAL	292 040€

Proposition de financement pour 2022 : attribution de 43 000 € (en reconduction par rapport à 2021, soit un taux de participation de la collectivité parisienne de 14.7 % par rapport au budget prévisionnel (hors contribution volontaire).